La féminité de la main

Autor(en): **Merk, Georges**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **49 (1985)**

Heft 195-196

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA FÉMINITÉ DE LA *MAIN*

Un linguiste peut légitimement s'interroger sur la persistance (chronologique) et l'extension (géographique) du genre féminin dans le substantif qui désigne la main. Or la réponse à la question posée risque fort d'entraîner le linguiste hors de son domaine vers les rivages de la sociologie, de la psychologie et peut-être même de la métaphysique. Mais qui oserait affirmer que la linguistique n'a pas partie liée avec tous les domaines de l'activité et de la pensée humaines ?

Première constatation : Malgré sa terminaison masculine, le lat. *manus* est resté féminin à travers le latin vulgaire jusque dans les langues romanes actuelles (REW 5339 et FEW VI, 1, 285 a-b). Pourtant le lat. vulg. avait connu des adaptations de la terminaison au genre (quand il s'agissait d'êtres sexués) : *Ap. Probi* 169 « *nurus non nura* », 170 « *socrus non socra* », 172 « *anus non anucla* », ainsi que le *Gloss. de Reichenau* 96 « anus : vetula ». On dira que *manus* étant (à première vue) considéré comme un être non-animé, cette adaptation n'avait pas paru nécessaire. Mais, même dans des termes désignant des non-animés, il y a eu adaptation de la terminaison au genre, p. ex. dans certains emprunts du latin au grec : le fém. gr. ἄργιλλος est devenu en lat. le fém. *argilla,* le fém. gr. μύρτος est devenu en lat. le fém. *murta* (REW 5801), genre confirmé par les héritiers romans (fr. *une argile, la myrte*) ; ou bien inversement, dans d'autres emprunts au grec, le genre latin s'est adapté à la terminaison grecque : les neutres gr. κῦμα et σάγμα sont devenus les féminins lat. *cyma* (Nonius) et *sagma* (Végèce), confirmés par les héritiers romans (fr. *la cime, la somme* ; quand, dans ce cas, le mot français est masc. c'est qu'il est savant : *le (saint) chrème* < χρῖσμα ou *le rhume* < ρεῦμα). Signalons enfin que même pour MANUS il y a eu des essais d'adaptation très sporadiques et très éphémères. Se présentaient deux manières de réaliser cette adaptation (comme pour les emprunts au grec que nous venons de voir) :

1) ou bien le mot devenait *mana* et gardait son genre féminin ; c'est ce qui s'est produit quelquefois dans l'espace italo-roman (en toscan vulg., a. veron., corse) et le gascon *maa* (v. Zauner, *Rom. Forsch.*

XIV, *Die romanischen Namen der Körperteile,* pp. 445-7 ; également Battaglia IX, 703a et le DEI s.v. *mano*). Peut-être le roumain *mină* vient-il d'un lat. vulg. *mana,* tout au moins d'après Puşcariu ; mais Cioranescu (*Dicc. Etim. Rumano,* 1960, pp. 523-4) réfute cette hypothèse et admet que sur le pluriel *mini* s'est formé un singulier analogique *mină*. Quoi qu'il en soit, si tentante que fût cette adaptation de la forme au genre, elle ne s'est guère produite dans le passage du latin aux langues romanes, et c'est un premier problème.

2) ou bien le mot *manus* gardait sa terminaison et devenait masculin. Le latin tardif ou médiéval « *clausum manum* » (*Lex Sal. Guelf.*) et « *largus manus* » (*Agnell.*) sont cités par K. Sittl, *Zur Beurteilung des sog. Mittellateins* (in *Arch. Lat. Lex.* II, 1885, p. 579). Parmi les langues romanes on a signalé l'aprov. *man* tantôt masc., tantôt fém., dans Boèce, B. de Born, *Flamenca, Brev. d'Amor* (v. Diez, *Gram. Rom. Sprachen,* II, 17, Meyer-Lübke, *Rom. Gram.* II, 371, Levy, *Suppl. Wtb.* et Appel, *Chrest.*). Un masculin problématique en afr. dans les *Dial. Greg.* (106, 15) : « estiut sorleuei(es) ses mains el ciel », correction de Foerster, le manuscrit donnant le masc. *sorleueiz* (dans l'original latin on lit « erectis in caelum manibus » : la forme *erectis* ne marque pas le genre, ce qui pourrait expliquer le « masc. » (?) *sorleueiz . . .*). Le masculin paraît aussi dans le rh-rom. des Grisons (REW). Mais là encore, quoi qu'il en soit, les attestations du genre masculin (que Meyer-Lübke, *loc. cit.,* attribue à l'analogie sur *pan(is)* et sur *pedem*) (1) sont si limitées dans l'espace et dans le temps que cela pose également problème. En tout cas, toutes les langues romanes modernes (excepté peut-être l'un ou l'autre dialecte) ont conservé le genre féminin à ce substantif qui en latin avait la terminaison masculine *-us.* Il faut croire que le genre féminin s'imposait à l'esprit de nos ancêtres pour désigner la MAIN.

Deuxième constatation : Dans toutes les langues indo-européennes qui ont conservé la différenciation des genres grammaticaux, ainsi que dans toutes les langues de l'espace géographique appelé le Moyen-Orient, c'est-à-dire dans les langues dites chamito-sémitiques, le mot

(1) Il semble qu'il y ait eu des contaminations réciproques entre *manus* et *pes* : Walde-Hofman (s.v. *pes*) cite le fém. sing. *peda* « trace de pas », glosé par Festus « vestigium humani pedis ». Pour Salvioni (*R.I.L.* 42, 1909, p. 839) le sarde *pea* « pied » (déjà relevé par M. L. Wagner, *ZRPh* 32, 732) serait influencé par le féminin *mano* et inversement un masc. *mano* serait dû non seulement à la terminaison *-o,* mais aussi à l'influence de *piede.* Enfin Zauner (*loc. cit.*) signale le niçois *pen* « pied » dont le *-n* viendrait de *man.*

qui désigne la MAIN est féminin. On a vu le latin et les langues romanes, citons le grec χείϱ (et μαϱή qui serait en rapport avec lat. *manus*), l'allemand *hand* (et *mund,* ce dernier signifiant primitivement la « main protectrice » dans un emploi juridique, en rapport lui aussi avec lat. *manus*), le tchèque (et en général type slave) *ruka,* l'arabe, l'araméen et l'hébreu *Yad.* Deux exceptions dans tout cet ensemble : l'ombrien *manf* est masculin et le sanscrit *hástaḥ* est « secondairement » masculin (Ernout et Meillet).

On pourrait tenter — et l'on a tenté — une explication purement linguistique à la féminité de la MAIN. Certains ont cru voir dans *manus* un ancien duel. Danielsson (*Altitalische Studien,* III, 1884, p. 190), R. v. Planta (*Gram. der osk-umbr. Dialekten,* II, pp. 53 et 180) et Pedersen, *Vergleich. Gram. der keltischen Sprachen,* I, p. 384) ont vu dans le *-u-* de *manus* des traces d'un ancien duel (cf. *femur* à côté de *femen* et l'adj. *pedulis* à côté de *pedem*), à mettre en rapport avec got. *fotus* « les pieds » et *handus* « les mains » (2). Mais quel rapport y a-t-il entre le duel et le genre féminin ? Il est étonnant de constater que dans les langues sémitiques les organes du corps qui sont doubles sont féminins (p. ex. main, œil, oreille, bras, jambe, etc.). Bien plus : dans les langues chamito-sémitiques et en védique la désinence du duel est *a,* comme souvent pour le féminin (3). Dans ces mêmes langues, comme aussi en indo-européen, la même désinence qui distingue le fém. sert aussi à l'expression du collectif (4). Mais, comme dans les anciens collectifs, il est possible que le genre féminin des parties doubles du corps n'est pas primitif dans les langues sémitiques. Voici l'opinion de M. Feghali et de A. Cuny (*Du genre grammatical en sémitique,* Paris 1924, p. 52) : « La raison pour laquelle les noms des parties doubles du corps et les noms des objets à notion duelle (comme soulier, semelle, etc.) sont féminins pourrait être attribuée au fait qu'il s'agit de « singu-

(2) Meillet, *Mém. Soc. Ling. Paris,* 22, 54, ne croit pas à cette explication par le duel.

(3) Brockelmann, *Précis de ling. sémitique* (trad. en fr. par Marçais et Cohen), Paris 1910, ainsi que Cuny, *La catégorie du duel dans les langues i-e. et chamito-sémitiques* (*Mém. Classe des Lettres de l'Acad. Royale de Belg.* 28, I, 1930). La ressemblance — pour ce cas et sur d'autres points — entre les langues i-e. et les langues sém. a incité certains linguistes à voir une parenté originelle entre ces deux groupes de langues (v. Cuny, *op. cit.,* pp. 52-53).

(4) Le neutre pluriel en *a* > fém. sing. (fr. *feuille, graine*). Peut-être que *peda* vu plus haut « trace de pas » est un collectif ?

latifs de duel », c'est-à-dire de singuliers faits après coup sur des mots qui n'étaient d'abord employés qu'au duel ». Mais les auteurs de ces lignes se corrigent aussitôt en disant : « Malgré tout on ne voit pas bien quelle serait la nature du lien qui existerait, en indo-européen comme en sémitique, entre la notion de dualité et le genre féminin ; il vaut donc mieux penser que le féminin est le substitut d'un ancien inanimé (neutre) », d'autant plus qu'en sémitique comme ailleurs le féminin a hérité en grande partie de l'ancien genre inanimé, l'être féminin, dans les mentalités primitives, étant considéré comme passif, non-agissant. De toute façon le problème reste entier, puisque le mot désignant le PIED — qui est féminin en sémitique parce que double — est masculin dans la plupart des langues indo-européennes.

A la question qui nous préoccupe on a proposé une réponse bien plus radicale. Beaucoup de linguistes — et non des moindres (Bally, Hjemslev, Vendryes, Jespersen, etc.) — affirment que le genre grammatical est un résultat purement accidentel dans le développement des langues. Les différents arguments de cette thèse ont été le mieux rassemblés par Ibrahim (*Grammatical gender, its origin and development,* Mouton, La Haye-Paris, 1973). La catégorie du genre est secondaire, alors que sont primaires celles qui concernent les parties du discours ou les fonctions. La preuve, dit-on, c'est que bien des langues se passent de la catégorie genre, et même celles qui l'ont conservée ne l'appliquent pas systématiquement, même pas dans le monde animal et humain qui est pourtant sexué : *un* éléphant-femelle, *une* sentinelle, *le* docteur *Madame* X..., *Madame le* Ministre, etc. (5). Dans le domaine de l'inanimé c'est l'arbitraire complet : *le* foie (avec une terminaison féminine) mais *la* foi (avec une terminaison masculine), *le* siège mais *la* chaise, le Français dit *le* soleil et *la* lune, alors que l'Allemand fait l'inverse : *die* Sonne, *der* Mond, etc. Le genre grammatical serait « un luxe linguistique sans relation avec la logique » (Bally, *Le langage et la vie,* p. 45). Très bien ! Mais comment expliquer la persistance du genre féminin dans le substantif qui désigne la MAIN ? Nous revenons au point de départ.

Peut-on trouver une explication par des facteurs extra-linguistiques ? Par ex. dans les superstitions, les symbolismes mythologiques

(5) Déjà en latin *poeta, nauta,* etc., sont masc. Si en fr. la différence de genre correspond à une différence de sexe dans les couples comme *ouvrier/ouvrière* ou *tenancier/tenancière,* il n'en est plus de même dans les couples morphologiques *cafetier/cafetière* ou *portier/portière.*

qui ont conduit à la personnification des objets et de certains animaux ? Que le soleil soit tantôt masc. tantôt fém. d'une langue à l'autre relèverait peut-être de la différence qui se manifeste dans la vision du monde (la « Weltanschauung ») d'une civilisation à l'autre. Le fém. *araignée* en français évoque des représentations (réelles ou symboliques) autres que le masc. du même animal en russe (Bally, *loc. cit.* p. 177). A. Dauzat de son côté observe une attribution régulière de la plus grande taille au masculin dans des associations binaires d'objets ou d'animaux : *un* plat / *une* assiette, *le* rat / *la* souris ; et H. Bonnard, citant Pichon, ajoute que la valeur affective du genre féminin ne peut être mise en doute : le fém. donne à *la* souris (masc. en latin) une « gentillesse trottinante » que nous apprécions chez *Mickey Mouse*... Et Bonnard de conclure : « Toute justification du genre par le recours à l'animisme est naturellement suspecte et provisoire, mais il serait abusif de nier l'animisme comme épiphénomène » (G.L.L.F. III, pp. 2206-2207).

Pour en revenir à la MAIN, on a vu dans son genre féminin les restes d'une mentalité primitive (peut-être pas si primitive !...) qui veut que le féminin désigne la servante au service d'un supérieur. (Que les lectrices de ces lignes veuillent me pardonner cette affirmation qui de ma part n'est qu'une constatation). Isid. de Séville (*Orig.* II, 1, 66, d'après le T.L.L.) a écrit : « manus dicta quod sit totius corporis munus, ipsa enim cibum ori ministrat, ipsa operatur omnia », la main est au *service* du corps entier, elle fait tout ! Pour Meillet (*Linguist. hist. et linguist. générale,* I, 24) la main, organe très actif, est considérée comme un animé et prend le genre fém. « évidemment parce qu'elle sert à *recevoir* des objets » (6). Disons plutôt qu'en général dans les civilisations anciennes le féminin désigne ce qui est fécond (7). *La graine* n'est

(6) Il est curieux de constater qu'en sémitique les objets qui sont destinés à *recevoir* quelque chose sont tous féminins : bassine, auge, marmite, outre, boîte, pétrin, coupe, seau. Notons que la majorité de ces mots sont également féminins en français, et on pourrait y ajouter la poêle, la cocotte, la casserolle, la bouteille, la caisse/châsse, la poche, l'urne, la saucière, la soupière, la cafetière, la théière ; lat. olla, capsa, arca, amphora, patera/ patella ; grec θηκή, πυξίς, σκαφή, etc.

Si pour Meillet la main sert à *recevoir,* pour d'autres — des philosophes — elle sert à *prendre,* c'est l'organe de la *préhension,* qui, associé à l'esprit, participe à la *compréhension* (Jean Brun, *La main et l'esprit,* PUF, 1963).

(7) La philosophie chinoise repose sur l'opposition entre les deux principes le *yin* et le *yang* : sont *yin* la réceptivité, la douceur, la féminité, la fécondité ; sont *yang* la fermeté, la rudesse, l'homme.

pas seulement un ancien neutre pluriel collectif devenu fém. sing., elle est féconde, reproductrice (« prenez-en de la graine »), alors que *le grain* ne l'est pas : « un grain de sable » (G.L.L.F. III, 2206). C'est sans doute aussi la raison pour laquelle les termes qui désignent la TERRE sont généralement féminins aussi bien dans les langues indo-européennes que dans les langues sémitiques : « Le CIEL (8) d'où vient la pluie fécondante est masc., la TERRE qui est fécondée fém. » (Meillet, *loc. cit.* II, 229). C'est peut-être enfin la raison pour laquelle sont féminins également les noms des ARBRES (sauf quelquefois le terme générique *arbre*) : en grec, latin (9), allemand, sémitique, et généralement en slave, avec, en grec et en latin, le même problème que pour *manus,* une terminaison masc. pour un substantif fém. : αἴγειρος et *populus* « peuplier », φηγός et *quercus* « chêne », etc. (10). La terre féconde produit des plantes, les arbres féconds produisent des fruits, la main féconde produit des objets.

Il semble que la main féminine en tant que fécondée par un élément masculin se comprend le mieux si l'on considère la dualité MAIN-ESPRIT : la main mue par l'esprit, la main fécondée par l'esprit. Elle demeure au *service* de l'esprit qui n'est autre que l'acte qui la meut (d'après Jean Brun, *La main et l'esprit,* pp. 8-9, commentant Aristote). La main n'est pas l'œuvre de l'homme : « parce qu'elle est une *donnée,* avec tout ce qu'implique ce participe passé *passif* substantivé, elle pose par conséquent le problème d'un *donnant* » (*ibid.* p. 18). Pour l'auteur de ces lignes, ce « donnant » est évidemment l'esprit : la main fabrique les objets imaginés et « commandés » par l'esprit, elle exprime par ses gestes les pensées de l'esprit, elle trahit même par sa seule configura-

(8) Lat. *caelum* (malgré sa terminaison d'un neutre) est masculin quand il est divinisé, personnifié : « le ciel est mâle, la terre est femelle » (Ernout-Meillet, d'après Servius et Ennius) ; le lat. biblique de la Vulgate se sert souvent du masc. plur. *coeli* qui est un calque de l'hébreu où le mot a une terminaison de duel (*shamayin,* masc.). Le mot qui désigne le CIEL est masculin en grec, dans les langues romanes, en allemand, partiellement en slave et dans les langues sémitiques.

(9) Le latin avait institué un système particulier : l'arbre, fécond, est féminin, et son produit, le fruit, est neutre (*pirus/pirum*), (comme est neutre aussi le fruit de la femme, l'enfant, en grec τὸ τέκνον ou en allemand *das Kind,* ou en tchèque *dítě*). Les langues romanes ont adopté une autre opposition : l'arbre est masculin (à cause de sa terminaison en *-us* en latin) et le fruit est féminin (*poirier/poire*).

(10) Mais si les langues romanes ont donné aux noms d'arbres le genre masc. il est d'autant plus remarquable que *manus/main* soient restés fém.

tion et par ses « lignes » le caractère de l'esprit. Or que constatons-nous au point de vue linguistique ? Dans toutes les langues où MAIN est féminin, le mot ESPRIT est masculin. En latin *animus* (masc.) est « le principe supérieur distinct du corps qui préside à l'activité d'un être vivant » (Gaffiot) ; le mot signifie souvent « volonté, intention, courage », par opposition à *anima* (fém.) « qui lui est soumise » (Ernout-Meillet, citant l'adage « sine animo anima est debilis ») et qui désigne plutôt le « souffle de la vie », c'est-à-dire la manifestation de *animus* (le lat. *mens* fém. désigne plutôt la « pensée » du domaine purement intellectuel, non de la volonté qui agit (11). A l'époque impériale, peut-être sous l'influence du christianisme, *animus* est de plus en plus supplanté par *spiritus,* masculin lui aussi. Au latin *animus* correspondent sémantiquement en grec νοῦς (masc.) « projet, intention, volonté, désir » (déjà chez Homère) et θυμός (masc.) « principe de vie, volonté, courage », alors qu'au latin *anima* correspondent ψυχή (fém.) et πνεῦμα (neutre). Le français, comme d'autres langues romanes, a hérité du latin l'opposition *esprit* (masc.) - *âme* (fém.), avec, dès l'origine, une connotation religieuse, chrétienne : l'esprit du Dieu *créateur,* l'âme *créée* par ce Dieu-Esprit (d'après le *Livre de la Genèse*) ; cette connotation chrétienne s'est étendue à l'allemand *Geist* (masc.) « esprit » - *Seele* (fém.) « âme », au tchèque *duch* (masc.) « esprit » - *duše* (fém.) « âme », à d'autres langues slaves.

Pour finir, évoquons simplement (sans chercher à l'expliquer) l'opposition JOUR (masc.) - NUIT (fém.). Dans toutes les langues indo-européennes et en arabe le mot qui désigne la nuit est féminin, alors que celui qui désigne le jour est très souvent masculin. Primitivement (d'après Ernout-Meillet et le T.L.L.), lat. *dies* est seulement masc. (cf.

(11) Le philosophe-psychiâtre Jung a repris ces deux termes, dans un contexte tout autre bien sûr, mais en maintenant les oppositions vues plus haut : *Animus* est le subconscient masculin de la femme se traduisant par des opinions tranchées, des principes rigides, un esprit d'initiative en rapport avec le *Logos* grec (= force, volonté, action, bon sens) ; *Anima* est le subconscient féminin de l'homme se traduisant par une affectivité et une émotivité excessives ; l'homme subjugué par son *anima* perd sa personnalité comme le « féminin collectif » (« *das Kollektiv-weibliche* ») qui suit la mode ou les modes et se farde au point d'effacer tout trait individuel : cette personne n'agit plus, « ça » agit en elle. On retrouve l'association féminin - collectif que nous avions étudiée plus haut, mais évidemment avec une interprétation toute différente. (D'après P. Roth, *Anima und animus in der Psychologie C. G. Jung's,* Basel 1954).

Dies-piter et les anciens locatifs *meridie*, etc.) (12). La racine *di-* signifie le « jour, ciel lumineux, force active divine », opposée au thème *ahar* (sanscrit), ἦμαρ (hom. d'où grec ἡμέρα) qui signifie « la durée d'une journée ». D'ailleurs Varron et Probus (T.L.L.) avaient déjà bien précisé que *dies* masc. signifie « lumière du jour », mais *dies* fém. « espace de temps » (cf. en français l'opposition entre *le* jour et *la* journée). Notons enfin que dans les langues romanes, quand la racine *di-* a subsisté, elle est masculine (« d'ist di in avant », *Serm. de Str.*), sauf en roumain et en sarde et dans l'expression *die dominica* > ital. *domenica* et fr. *dimanche* (qui en fr. est redevenu masc.), mais latin chrétien du IIe au VIe s. *dies dominicus, novissimus dies* (Blaise), et esp. port. *domingo* (masc.), cat. *diumengo* masc.). N'est-il pas surprenant que dans la péninsule ibérique le jour se dise *dia* au masculin avec la terminaison féminine *-a* due probablement au fait qu'en lat. vulg. les substantifs de la 5e déclinaison ont été rangés dans la 1re (REW et FEW III, 71-73), c'est-à-dire la situation inverse de celle de *manus* féminin ? Ajoutons enfin que dans la pensée chinoise, de même que *la femme, la nuit* est *yin* et, de même que *l'homme, le jour* est *yang* (13).

Ainsi les cas de MANUS/MANO/MAIN et de DIES/DIA/DI sont l'illustration de la lutte entre la mentalité des locuteurs et le système des langues. On ne saurait mieux conclure qu'en citant ces phrases révélatrices de Meillet : « Le sort du genre grammatical est l'un des faits qui illustrent le mieux, d'une part, l'action qu'exercent sur le développement de la langue la mentalité des sujets parlants et leur degré de civilisation, de l'autre, les résistances qui proviennent du système de la langue ; les résistances qui résultent des formes fixées entravent l'action des faits de civilisation qui agissent sur la mentalité des sujets parlants ou peuvent aller jusqu'à entraîner la langue en un sens contraire à celui où elle irait normalement ; on y voit et la réalité de cette action des faits de civilisation, et d'autre part la puissance du matériel linguistique existant » (*Ling. hist. et ling. générale,* Paris 1948, p. 210).

Strasbourg. Georges MERK

(12) D'après les mêmes auteurs, le mot serait devenu aussi féminin parce qu'à la suite d'accidents phonétiques il avait été rangé dans la 5e déclinaison dont tous les substantifs sont féminins.

(13) Une miniature byzantine du début du XIe s. représente le prophète Isaïe entouré de deux figures allégoriques, à droite un jeune enfant souriant qui signifie l'Aurore, à gauche une femme âgée et triste qui signifie la Nuit.